

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): 1. a), b), c), e), f), g), h), i), j), k) oui; d) non.

2. Les taux de droits (*ad valorem*) du Tarif de la nation la plus favorisée s'appliquant aux articles en question sont les suivants:

Désignation	Numéro tarifaire	Taux des droits
a) Fil commercial galvanisé	40105-1	20%
b) Fil commercial recuit	40107-1	15%
c) Fil commercial huilé et recuit	40107-1	15%
d) Fil à presse à fourrages	40922-1	En fr.
e) Fil à clôture électrique— non recouvert galvanisé	40107-1 40105-1	15% 20%
f) Fil barbelé	40101-1	10%
g) Clôture de treillis métalliques à mailles soudées, selon la grosseur du fil qui a servi à sa fabrication	40200-1 ou 40205-2	12½% 20%
h) Clôture de treillis métalliques de ferme, selon la grosseur du fil qui a servi à sa fabrication	40200-1 ou 40205-2	12½% 20%
i) Grillage à mailles de chaîne	40205-3	25%
j) Poteaux à clôture métalliques	44603-1	22½%
k) Barrières de ferme métalliques	44603-1	22½%

LA CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE DOUANES À VILLE SAINT-PAMPHILE (P.Q.)

Question n° 1200—M. Berger:

Le gouvernement entend-il donner suite dès cet été à un projet de construction d'un bureau de douanes aux frontières canado-américaines à Ville Saint-Pamphile, (P.Q.), et dans le cas de l'affirmative, quand seront faites les demandes de soumissions?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): Oui. Nous comptons que les soumissions visant cette entreprise seront demandées dans les prochains deux mois.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE—VÉRIFICATION DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

Question n° 137—M. Caouette:

1. Quelles sont les sociétés de la Couronne dont l'activité financière n'est pas vérifiée par l'Auditeur général du Canada?

2. Quel est le nom des vérificateurs privés de chacune des sociétés de la Couronne depuis leur établissement?

3. Quel a été leur rémunération?

4. Le gouvernement a-t-il l'intention pour l'avenir de faire vérifier l'activité financière de toutes les sociétés de la Couronne par l'Auditeur du Canada? Dans la négative, pour quelles raisons?

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS AUX CULTIVATEURS DU LITTORAL ATLANTIQUE

Question n° 552—M. Barnett:

1. Quels sont, énumérés selon leur numéro, nom, tête de ligne et escale, et groupés par propriétaire, propriétaire-gérant, y compris leur adresse, les vaisseaux du littoral atlantique du Canada, y compris le système du fleuve Saint-Laurent depuis le port de Montréal et en aval, pour l'exploitation desquels des subventions sont versées par l'entremise de la Commission maritime canadienne?

2. Quel est, indiqué en taux annuel, le montant payé à chaque propriétaire ou exploitant à l'égard des services pour lesquels il reçoit une subvention?

3. Sur lesquels de ces vaisseaux, les véhicules automobiles sont-ils chargés, a) par manutention verticale, b) par manutention horizontale?

(Le document est déposé.)

LE SURINTENDANT ET LES SYNDICS DE FAILLITES

Question n° 577—M. Nielsen:

1. a) Qui a été nommé surintendant des faillites, conformément aux dispositions de l'article 3(1) de la Loi sur la faillite, et quand, b) qui était l'ancien surintendant des faillites, quelle a été la durée de son mandat et pourquoi a-t-il quitté son poste?

2. a) Quelles sont les personnes accréditées comme syndics conformément à la disposition 3 de l'article (3) a) de la Loi sur la faillite, dans les régions suivantes, de Vancouver (C.-B.), d'Edmonton (Alb.), de Montréal (P.Q.), de Toronto (Ontario), d'Hamilton (Ontario), b) quand les syndics ont-ils été nommés dans les cas précédents et, dans chaque cas, a-t-on déposé un certificat de caution conformément à la disposition 3 de l'article (3) c) de la Loi sur la faillite, et quel en était le montant?

3. a) Quelles plaintes ont été adressées relativement aux propriétés dans chacune des régions mentionnées à la question 2 a) au cours du mandat de chacun des syndics mentionnés, et par qui ont-elles été portées, b) quel était le sujet de chaque plainte, c) dans chaque cas, qui était le plaignant,